

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 02 mars 2026



Présents : Valérie BENOIT, Adeline BERNIER, Gilles BUFFET, Myriam CHABRAT, Karine CHAULET, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN- DEBOUCHAUD, Cédric LEVE, Franck MICHEA, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD, Philippe RABAUX
Représentée : Chloé DOREY procuration à Valérie BENOIT
Secrétaire : Karine CHAULET

La séance est ouverte à 19h00.

Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26/01/2026 est approuvé à l'unanimité.

Convention de mutualisation Conseiller Numérique France Services

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une délibération autorisant le maire à renouveler la convention de prestation de service pour la gestion du dispositif « Conseiller numérique France Service ».

Groupement de commandes – marché de fourniture de repas en liaison froide :

La convention de marché public portant sur la fourniture de repas en liaison froide arrive à échéance au 31 août 2026.

Le maire propose de signer la nouvelle convention de marché public pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Révision du loyer du bassin n°5 :

Le conseil Municipal fixe à l'unanimité l'augmentation de 3% du loyer annuel du bassin n°5 à compter du mois d'août 2026. Le montant du loyer s'élèvera à 2121,80 €

Remplacement de l'éclairage public – Tranche 3 :

Dans la continuité des travaux de modernisation de l'éclairage public (passage LED), le Maire propose de lancer la réalisation de la dernière tranche prévue dans les rues du Déversoir, du Paquier Garnier, impasse de la Tille et rue de l'île.

Le montant des travaux s'élèvera à 16 025.83 € avec une contribution communale de 8 119.34 €.

Le Maire propose d'accepter de financer par fonds de concours la contribution appelée par le SICECO (Syndicat d'Energies de Côte d'Or) pour le reliquat.

Cet investissement sera amorti sur une durée de 5 ans.

Le Conseil valide la proposition à l'unanimité

La séance se termine à 20H00

Dates à retenir :

14 mars : soirée de la Saint Patrick organisée par le Comité des Fêtes

15 mars : élections municipales. La carte d'identité sera obligatoire. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h

29 mars : marché artisanal organisé par les 1000 Pattes

18 avril : soirée Blind Test organisé par le Carreau de Remilly